

6C40 - SEJOUR LINGUISTIQUE OU STAGE : PRECISIONS IMPORTANTES

- i) Pour valider l'UE séjour linguistique ou stage (UE6C40), les étudiants doivent
- Soit passer au minimum **3 SEMAINES** dans un pays hispanophone. Pour les étudiants qui organisent eux-mêmes leur séjour, l'idéal est de le faire pendant les vacances d'été entre la L1 et la L2 ou entre la L2 et la L3. Il est également possible d'effectuer le séjour au cours de la L3. La principale condition est que le séjour ait été effectué avant le mois de mai de la L3. Le séjour Erasmus de L2 est bien entendu considéré comme un séjour.
 - Soit réaliser un stage de deux semaines minimum dans une entreprise ou dans un établissement scolaire (équivalent de 2 semaines à temps plein : 70 heures pour une entreprise, équivalent de 40 heures de cours et entretiens avec l'enseignant pour un établissement scolaire). L'Emploi Avenir Professeur a valeur de stage.

Le stage donnera lieu à la signature d'une convention entre l'établissement d'accueil et l'Université

ii) Evaluation

Les étudiants réalisant leur L3 en échange universitaire dans un pays hispanophone sont dispensés de rapport et de soutenance.

- L'UE Séjour linguistique sera évaluée après soutenance d'un rapport de séjour. L'idéal serait qu'avant le départ, l'étudiant définisse (seul ou en accord avec un enseignant) une problématique qui sera étudiée pendant le séjour (Exemples : les signes de la crise économique / les indices de la sortie de la crise / l'identité régionale de la CA dans laquelle l'étudiant séjourne / les différences entre l'enseignement à l'Université en France et en Espagne...). Il rédigera **en espagnol** un rapport d'une quinzaine de pages (présentation de la ville/communauté et du contexte du séjour en 2 ou 3 pages, présentation de la problématique puis plan structuré pour traiter le sujet). **IL NE S'AGIRA PAS D'UNE PRESENTATION TOURISTIQUE D'UNE VILLE OU D'UNE COMMUNAUTE.**

Ce rapport sera transmis au jury de soutenance au début du mois de mai de la L3.

Dans la deuxième quinzaine de mai, se déroulera la soutenance pendant laquelle l'étudiant développera un aspect qui n'aura pas été traité dans le rapport.

Le rapport sera noté sur 10 et la soutenance (en espagnol) sur 10.

- L'UE Stage sera évaluée par un rapport de stage suivi d'une soutenance.

Le rapport (en français) comprendra une quinzaine de pages (3 ou 4 pages pour la présentation de l'établissement, puis expérience de l'étudiant et analyse des observations) + annexes. Ce rapport sera transmis début mai au jury de soutenance. Celle-ci aura lieu lors de la deuxième quinzaine de mai. Il s'agira alors de développer un point qui n'aura pas été abordé dans le rapport.

Le rapport sera noté sur 10 et la soutenance (en français) sur 10.

annie.baccon@univ-orleans.fr (responsable de l'UE 6C40)